



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/717

Attribution d'une subvention de 14 000 euros au Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon, pour l'organisation du Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon d'avril à septembre 2021, et des Tournois Boulistes de Pentecôte 2021

Cabinet du Maire

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/717 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 14 000 EUROS AU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DU RHONE ET METROPOLE DE LYON, POUR L'ORGANISATION DU TROPHEE DES CLOS BOULISTES DE LA VILLE DE LYON D'AVRIL A SEPTEMBRE 2021, ET DES TOURNOIS BOULISTES DE PENTECOTE 2021 (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon (CBDRML) organise d'une part, le Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon sur la période d'avril à septembre 2021 et d'autre part, les Tournois Boulistes de Pentecôte du 22 au 24 mai 2021.

L'association a pour objet le développement de la pratique du sport boules.

Le Trophée des clos boulistes permet chaque année de réunir l'ensemble des 24 associations sportives boulistes de Lyon et d'organiser un tournoi convivial dans plusieurs clos lyonnais.

Les différents tournois débiteront en avril et la finale est prévue en septembre, avec 8 équipes.

Pour cette 14^e édition du Trophée des clos boulistes, les objectifs de l'association sont :

- l'animation des clos boulistes lyonnais et des arrondissements ;
- la sauvegarde du jeu de boules traditionnel ;
- la relance du sport boules et la recherche de nouveaux licenciés ;
- d'attirer le public lyonnais en organisant un tournoi de qualité.

Les Tournois Boulistes de Pentecôte attirent les meilleures équipes internationales avec, comme objectif principal, le mélange de toutes les catégories hommes et femmes, des plus jeunes aux vétérans, des débutants jusqu'aux élites. L'association attend environ 6 000 joueurs et entre 1 350 et 1 400 équipes formées.

Pour cette 108^e édition, les compétitions débiteront le samedi et se dérouleront sur plusieurs sites à l'extérieur de Lyon : boudromes de Champagne au Mont d'Or, Montanay, Dardilly, Rillieux-la-Pape et Corbas. Les finales auront lieu le lundi sur la Place Bellecour, Lyon 2^e.

Les principaux objectifs de l'association sont :

- d'organiser un tournoi de qualité afin de contribuer à l'augmentation du nombre de participants ;
- de mettre en valeur et promouvoir cette discipline sportive ;
- de rendre la manifestation plus attractive auprès du grand public.

Par ailleurs, les Tournois Boulistes de Pentecôte contribuent au rayonnement de la ville de Lyon compte tenu de l'augmentation des participants venus de Lyon et sa région, de la France entière et même de plusieurs pays étrangers.

L'organisation de ces deux manifestations permet de valoriser la pratique d'une discipline sportive traditionnelle : « la boule lyonnaise ».

En 2020, une subvention de 35 000 euros de la Ville de Lyon a été votée pour l'organisation de cet évènement, par la délibération n° 2020/5329 du 27 janvier 2020. En raison du contexte sanitaire, cet évènement a dû être annulé. Un acompte de 21 000 euros a été versé ; il a été convenu avec l'Association que cet acompte serait conservé en prévision de l'édition 2021 et le complément de 14 000 € serait versé en 2021.

Au regard de ce contexte, l'association sollicite cette année une subvention de 14 000 euros pour l'organisation de ces deux événements. Le budget prévisionnel du Trophée des clos boulistes est de 10 675 euros, celui des Tournois Boulistes de Pentecôte est de 148 000 euros, soit un budget prévisionnel global de 158 675 euros.

En raison de l'intérêt local que présentent ces manifestations pour la population lyonnaise, au plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 14 000 euros au Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon.

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de COVID-19, la ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement.

L'association pourra toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/5329 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 14 000 euros est allouée au Comité Bouliste Départemental du Rhône et Métropole de Lyon pour l'organisation du Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon d'avril à septembre 2021 et des Tournois Boulistes de Pentecôte du 22 au 24 mai 2021.

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, imputation 326-65748.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET